

Réf: Dossier N° 066634

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « STARPLUS GROUPE CONSTRUCTION SARL » en abrégé « SGC »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 7eme tranche, Lot  
3472, Ilot 280

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 14/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « STARPLUS GROUPE CONSTRUCTION  
SARL » en abrégé « SGC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE: VENTE ET ACHAT DE MATERIAUX DE CONTRUCTION, BTP, TRAVAUX DE RENOVATION, PEINTURE, ELECTRICITE, PLOMBERIE, CABLAGE RESEAUX, etc.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée \_

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 7eme tranche, Lot 3472, Ilot 280

Dirigeant(s) : M GBAGNON BILLY FRANCK ANICET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08462 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42023/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

